Dossier d'inscription

Nous vous prions de trouver ci-jointes, les informations nécessaires pour l'inscription au ski club PASSY-VARAN pour la saison 2026-2027, des groupes compétitions, U6 /U8, loisirs, adultes, snowboard et para sport.
Afin de valider cette inscription et de pouvoir vous délivrer la ou les licence(s) carte-neige FFS, nous vous demandons de nous retourner tous les documents listés ci-dessous, dûment complétés

Avant le 1er octobre pour les sections compétitions / le 15 novembre pour les autres.
Justificatif de licence à fournir avant le 1er entraînement

Les dossiers incomplets ne seront pas traités.

- **La fiche d'inscription** : formulaire joint à compléter lisiblement et à signer ;
- **La fiche de tarif par adhérent** à remplir en respectant l'ordre des dates de naissance : formulaire joint à compléter
- Joindre **les règlements par chèques** à l'ordre de « ski club PASSY-VARAN », noter au dos le nom et prénom de l'adhérent ;
- **La charte de l'entraînement et de la vie associative** (une par adhérent) : document joint à compléter
- **La fiche de participation à 2 manifestations sportives et au Salon des Vins**, document joint à compléter
- **L'autorisation de prise de vue et de diffusion** (une par adhérent) : formulaire joint à compléter
- **La fiche de consentement du recueil de données** : formulaire joint à compléter
- **Pour les primo adhérents : le certificat médical** de non-contre-indication à la pratique du ski de compétition en club, datant de moins de 3 mois ;
- **Pour le renouvellement de la licence : l'attestation de QS-SPORT,** formulaire joint à compléter et à signer ;
- **La photocopie de la carte M'RA** pour les étudiants Rhônalpins âgés de 16 à 25 ans afin de bénéficier de 30€ de réduction sur le prix de la licence qui est incluse dans la cotisation ;
- **Pour les catégories U6 et U8 uniquement**, **un chèque de location de 15€** pour la location de la veste à l'ordre du ski club PASSY-VARAN, si la veste n'est pas restituée propre et en bonne état, les frais de pressing vous seront facturés

Le dossier et les divers documents : certificat médical, photocopie de carte M'RA, chèques doivent être déposés ou envoyés par voie postale au local : **273, Route du Plateau d'Assy – 74190 Passy**

Le dossier n'est traité qu'après réception de toutes les pièces et chèque(s).

Les tarifs ne comprennent pas la licence FFS ni la licence Para sport

Page à garder

Montant de la cotisation

Nos tarifs sont compétitifs car ils reposent essentiellement sur la participation active des familles lors de diverses actions organisées par le club tout au long de l'année : manifestations sportives, salons, soirées, tombola … La cotisation comprend l'adhésion au club du 1er octobre de l'année en cours au 30 septembre de l'année suivante ; la licence et l'assurance sont valables du 1er octobre de l'année en cours au 14 octobre de l'année suivante

Le club prend à sa charge : 50% des deux premiers stages de ski, 30% des deux suivant puis plus de prise en charge pour les autres.

Suite à des problèmes d'assurances, les licences sont à prendre directement par l'adhérent sur le site de la FFS www.monespace.ffs.fr à partir du 1er octobre (n'hésitez pas à nous contacter en cas de besoin)

Ne sont pas compris (toutes catégories, loisir, para ski) : la licence, le forfait saison SIVOM + le support forfait.
N'est pas compris pour la catégorie Para ski : la licence FFSA multisports

Dossier « SIVOM : Pass Scolaire Pays du Mont-Blanc » + forfait saison Plaine-Joux

Les démarches pour l'obtention du « SIVOM : Pass Scolaire Pays du Mont-Blanc » pour les enfants de moins de 18 ans ou de plus de 18 ans scolarisés et **à la charge des parents**. La carte SIVOM, sera nécessaire et obligatoire lors du premier entraînement de ski prévu début décembre 2026.

Pour les habitants de PASSY, vous rendre directement à la **Mairie de PASSY** muni des justificatifs suivants *(sous réserve de modification)* : photocopie d'un justificatif de domicile (avis d'imposition sur le revenu, montant masqué, facture ERDF ou facture d'eau) + 1 certificat de scolarité 2026-2027 + 1 photo d'identité récente avec le nom et le prénom inscrits au dos.

Pour les habitants des autres communes faisant parties du SIVOM vous rendre dans vos mairies avec les mêmes justificatifs et suivre les instructions pour l'achat de votre forfait saison.

Pour les enfants Para ski non scolarisés ou dépendants d'IME ou équivalent, voir prioritairement avec votre centre

Plus d'info :
http://www.ccpmb.fr/education-culture-sport/ecoles-jeunesse/forfait-de-ski-jeune-aide-pass-scolaire/

Page à garder

Charte du ski-club de Passy Varan

En tant que membre du ski-club du Passy Varan, chaque skieur représente l'image du club. Cela implique des obligations et des devoirs nécessaires au bon fonctionnement du club.

1- EQUIPEMENT
- Sécurité : casque (aux normes FIS à partir de U12), dorsale, protections pour le slalom (mains, tibias, mentonnière) ;
- Matériel de ski réglé et entretenu (scratchs obligatoires) ;
- Forfait et licence, **à jour de TOUS les règlements de stages**
- Veste du ski club à chaque entraînement et course.
- A partir de la catégorie U12 compétition, en entrainement et en compétition, le collant cut resistant FIS 3 étoiles est obligatoire.

2- ENTRAINEMENTS
- Être à l'heure. L'horaire donné est celui du début de l'activité, pas celui d'arrivée sur le lieu de rendez-vous ;
- Être au point de rendez-vous ;
- Prévenir en cas d'absence (à justifier) ;
- Être prêt à skier dès le début de l'entraînement ;
- Participer obligatoirement aux préparations physiques d'automne à partir de la catégorie U12 (sauf avec un justificatif d'une autre activité sportive) ;
- Vérifier les informations sur le site Internet (http://www.scpv.fr)
- L'organisation des groupes d'entraînements est décidée sous la seule responsabilité du club et de ses moniteurs/entraîneurs ;
- La détermination du niveau de ski de chacun est de la seule responsabilité des moniteurs/entraîneurs ;
- L'inscription aux stages est décidée sous la seule responsabilité du club et de ses moniteurs/entraîneurs.

3- COMPETITIONS
- L'inscription aux courses est réalisée par les moniteurs/entraîneurs ;
- Vérifier les informations sur le site Internet (http://www.scpv.fr)
- Présence à toutes les compétitions de sa catégorie (sauf cas de force majeure justifié) ;
- Présence sur le lieu de la course jusqu'à la remise des prix ;
- Prévenir le responsable du ski club présent lors de son départ du lieu d'une course ;
- Pour les U18 participation à 7 grand prix dans la saison obligatoirement ;
- Être à l'heure sur le lieu de rendez-vous avant une course.

4- RESPECT
- Respecter les autres membres de son groupe et accepter les règles du groupe ;
- Respecter les entraîneurs ou tout autre adulte responsable du groupe ;
- Avoir un comportement et un vocabulaire respectueux vis-à-vis des autres adhérents comme des autres skieurs ;
- Respecter les règles de sécurité liées à la pratique du ski (dans les files d'attente aux remontées, sur les pistes …).
- Respecter les consignes données par les moniteurs/entraîneurs.

5 – SANCTIONS

Le skieur ne respectant pas ces règles s'expose à des sanctions :
- Sanction donnée par le moniteur/entraîneur ;
- Avertissement oral donné par le moniteur/entraîneur et information aux parents ;
- Convocation du jeune et de ses parents par les membres du bureau pour une mise en garde (le skieur sera suspendu d'entraînement jusqu'à la rencontre avec les parents) ;
- Suspension d'entraînement ;
- Interdiction de concourir ;
- Remboursement des frais d'inscription en cas d'absence non justifiée à une course ;
- Exclusion temporaire du ski club ;
- Exclusion définitive du ski club.

Page à garder

« Ce n'est pas des résultats que vient le plaisir mais bien du plaisir que viennent les résultats. »
Edgard GROSPIRON (Champion Olympique et Champion du Monde de ski de bosses)

Autorisation de prise de vue et de diffusion de l'image d'une personne mineure

Nous autorisons le ski club PASSY VARAN à photographier et/ou à filmer, durant les activités (manifestations, entraînements, compétitions …) organisées en son sein durant la saison 2026-2027, notre (nos) enfant(s) mineur(s) dont le(s) nom(s) et à utiliser son (leurs) images.

En conséquence de quoi et conformément aux dispositions relatives au droit à l'image et au droit au nom, nous autorisons le ski club PASSY VARAN à fixer, reproduire et communiquer au public les photographies et/ou les films pris dans le cadre de la présente.

Les photographies et/ou les films pourront être exploités et utilisés directement par le ski club PASSY VARAN ou être cédés à des tiers, sous toute forme et tous supports connus et inconnus à ce jour, dans le monde entier, sans limitation de durée, intégralement ou par extraits dans le cadre de la communication mis en place par le ski club de PASSY VARAN.

Le ski club PASSY VARAN, bénéficiaire de cette autorisation, s'interdit expressément de procéder à une exploitation des photographies et/ou des films susceptibles de porter atteinte à la vie privée ou à la réputation, ni d'utiliser les photographies et/ou les films de la présente, dans tout support à caractères pornographique, raciste, xénophobe ou toute autre exploitation préjudiciable.

Il s'efforcera dans la mesure du possible, de tenir à disposition un justificatif de chaque parution des photographies et/ou des films sur simple demande. Il encouragera ses partenaires à faire de même et mettra en œuvre tous les moyens nécessaires à la réalisation de cet objectif.

Nous nous reconnaissons être entièrement remplis de nos droits et nous ne pourrons prétendre à aucune rémunération pour l'exploitation des droits visés aux présentes.

Nous garantissons que notre (nos) enfant(s) n'est (sont) pas lié(s) par un contrat exclusif relatif à l'utilisation de son (leurs) image(s) et/ou de son (leurs) noms.

Election de domicile est faite par chacune des parties à l'adresse précisée aux présentes.
Pour tout litige né de l'interprétation ou de l'exécution des présentes, il est fait attribution expresse de juridiction aux tribunaux compétents statuant en droit français.

CONSENTEMENT DU RECUEIL DE DONNEES

Dans le cadre des activités de notre association « Ski-club de Passy-Varan » nous avons constitué un fichier contenant les informations à caractère personnel contenues dans le dossier d'inscription que vous nous adressez.

Les informations recueillies sont enregistrées dans le fichier par le ou la secrétaire dans le but de :

- Diffuser une newsletter lors d'une publication sur le site Internet (http://scpv.fr) ;
- Communiquer avec ses adhérents ;

Ces informations seront conservées le temps de votre adhésion à notre association et sont destinées exclusivement à nos dirigeants, nos encadrants et à la FFS.

Conformément à la loi « RGPD », vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier ou supprimer si nécessaire en contactant par courriel l'association : ***passyvaran@gmail.com***

Conformément à la loi « RGPD », votre consentement est nécessaire pour l'utilisation de vos données personnelles par le ski-club Passy-Varan

« Ce n'est pas des résultats que vient le plaisir mais bien du plaisir que viennent les résultats. »

Page à garder

Fiche d'inscription

Coordonnées de(s) l'adhérent(s) :

Père ou Tuteur	Nom :	Prénom :
	Tél. portable :	
	Adresse domicile :	
	Adresse courriel (en majuscules) :	
Mère	Nom :	Prénom :
	Tél. portable :	
	Adresse domicile :	
	Adresse courriel (en majuscules) :	

* Rayer les mentions inutiles

En cas d'inscription de plusieurs adhérents remplissez le tableau du plus âgé au plus jeune.

#adhérent 1 Nom		**Prénom**	**Date de naissance**	
Option :	☐ **Loisir**	☐ **Compétition**		☐ **Para sport**
Tél. portable :			**N° licence**	
# adhérent 2 Nom		**Prénom**	**Date de naissance**	
Option :	☐ **Loisir**	☐ **Compétition**		☐ **Para sport**
Tél. portable :			**N° licence**	
# adhérent 3 Nom		**Prénom**	**Date de naissance**	
Option :	☐ **Loisir**	☐ **Compétition**		☐ **Para sport**
Tél. portable :			**N° licence**	

Page à retourner complétée

« Ce n'est pas des résultats que vient le plaisir mais bien du plaisir que viennent les résultats. »
Edgard GROSPIRON (Champion Olympique et Champion du Monde de ski de bosses)

Règlements

Sections	Cotisation 1 adhérent	Cotisation pour le 2ème adhérent de la même famille	Cotisation le 3ème et plus adhérent de la même famille
Compétition	**300 €**	**270 €**	**240 €**
Snowboard confirmé	**250 €**	**225 €**	**200 €**
Loisirs enfants	**200 €**	**180 €**	**160 €**
Enfants débutants	**180 €**	**162 €**	**144 €**
Sport adapté	**200 €**	**180 €**	**160 €**
Loisirs adultes (à partir de 16 ans)	**200 €**	**180 €**	**160 €**
Snowboard débutant	**200 €**	**180 €**	**160 €**
Remise **Pass'Sport** sur inscription Fournir justificatif	**-50 €**	**-50 €**	**-50 €**

Si un adhérent souhaite participer à 2 sections et que les créneaux horaires le permettent, réduction de 20% sur la cotisation la moins chère.

Entourez-le (les) montant(s) retenu(s) pour votre calcul

- **Règlement par chèque (ou par virement – demander l'IBAN) :**

		Montant	Nombre	Total	Numéro du chèque
Règlement Inscription	Chèque n°1				
	Chèque n°2 (si règlement 2x)				
	Chèque n°3 (si règlement 3x)				
Location veste U6 - U8	Chèque	15.00€			

Entrainements à partir du 5 décembre pour la section Compétition et du 19 décembre pour les autres sections (en fonction des conditions d'enneigements). Début de la préparation physique dès le mois d'octobre pour l'ensemble des sections.

Entrainements/cours les mercredi apres midi, samedi et dimanche jusqu'au 28 mars répartis en séances de 2h ou 3h avec déplacements possibles sur les diverses stations du Pass 'Scolaire (Plaine-Joux, Saint-Gervais, Les Contamines-Montjoie…)

Page à retourner complétée

« Ce n'est pas des résultats que vient le plaisir mais bien du plaisir que viennent les résultats. »
Edgard GROSPIRON (Champion Olympique et Champion du Monde de ski de bosses)

Règlements suite

Âge minimum 5 ans au 19 décembre 2025, niveau 1ère étoile, Pass 'Scolaire obligatoire pour les enfants scolarisés.

Nombre d'heures de cours (approximatif) par section :

Section Compétition : 156 heures
Snowboard confirmé : 106 heures
Loisirs enfants : 92 heures
Enfants débutants : 70 heures
Sport adapté : 60 heures
Loisirs adultes (à partir de 16 ans) : 40 heures
Snowboard débutant : 64 heures

Pour le Ski Sport Adapté,

Âge minimum 8 ans au 19 décembre 2026, savoir prendre le téléski est un plus.
Les cours seront fonction de l'âge, du handicap et du niveau en ski.
Les cours permettront une approche de plusieurs sports de neige sur la saison (ski alpin, ski de fond, raquettes, luge…) à but ludique.
Une possibilité, en fonction du niveau de l'enfant, de préparer aux championnats départementaux, régionaux et/ou nationaux pourra être mis en place pour les enfants licenciés FFSA (licence non comprise dans la cotisation)

Page à garder

Autorisations

☐ Je m'engage à respecter la charte du ski-club *(cf page 3)*

Date : Signature(s) du ou des enfants **et** du ou des parents :

Entourez la réponse qui vous convient

Prises de vues et diffusion *(cf page 4)*

J'autorise les prises de vues et la diffusion d'image (personnes majeures) réalisées durant les activités (manifestations, entraînements, compétitions …) sur les différents supports du ski- club (site, réseaux sociaux…	**Oui**	**Non**
J'autorise les prises de vues et la diffusion d'image de mon (mes) enfant(s) mineur(s) réalisées durant les activités (manifestations, entraînements, compétitions …) réalisées durant les activités (manifestations, entraînements, compétitions …)	**Oui**	**Non**

Consentement du Recueil des Données *(cf page 4)*

J'autorise le ski-club de Passy-Varan à utiliser mon/mes adresse(s) courriel(s) pour m'informer des nouvelles publications réalisées sur le site Internet de l'association par la diffusion d'une newsletter.	**Oui**	**Non**
J'autorise le ski-club de Passy-Varan à utiliser mon/mes adresse(s) courriel(s) pour communiquer avec moi.	**Oui**	**Non**
J'autorise le ski-club de Passy-Varan à utiliser mon/mes numéro(s) de téléphone afin de communiquer avec moi (appels téléphoniques, sms, WhatsApp…).	**Oui**	**Non**

Questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur *(pages 12 et 13)*

Sections Compétition et Loisir

Je soussigné …… atteste sur l'honneur : avoir répondu négativement à toutes les rubriques du questionnaire de santé « QS-SPORT » et de ce fait ne pas devoir fournir un certificat médical pour le renouvellement de ma licence	**Oui**	**Non**
Je soussigné …… atteste sur l'honneur : avoir fourni un certificat médical si vous avez répondu positivement à une rubrique du questionnaire de santé « QS-SPORT »	**Oui**	**Non**

☐ Je m'engage à être présent lors des manifestations organisées par le ski-club lorsque je suis inscrit ou à trouver une personne pour me remplacer en cas d'impossibilité de dernière minute

Date et Signature du pratiquant ou de son représentant légal, précédés du nom et prénom :

Page à retourner complétée

« Ce n'est pas des résultats que vient le plaisir mais bien du plaisir que viennent les résultats. »
Edgard GROSPIRON (Champion Olympique et Champion du Monde de ski de bosses)

Fédération Française de Ski

www.ffs.fr - contact@ffs.fr

Chaque athlète mineur devra avoir sur lui lors de tout déplacement en stage ou en compétition, une copie de cette autorisation ainsi que sa Carte d'Identité Nationale et sa Licence Fédérale.

-AUTORISATION PARENTALE OU DU REPRESENTANT LEGAL-

POUR LES CONTRÔLES ANTI-DOPAGE NECESSITANT UNE TECHNIQUE INVASIVE (PRELEVEMENT SANGUINS NOTAMMENT)

CODE DU SPORT – Article R232-52 –

Si le sportif contrôlé est un mineur ou un majeur protégé, tout prélèvement nécessitant une technique invasive, notamment un prélèvement de sang, **ne peut être effectué qu'au vu d'une autorisation écrite** de la ou des personnes investies de l'autorité parentale ou du représentant légal de l'intéressé remise lors de la prise ou du renouvellement de la licence. **L'absence d'autorisation est constitutive d'un refus de se soumettre aux mesures de contrôle**.

POUR L'ANNEE 20__ / 20__

JE SOUSSIGNE(E), LE REPRESENTANT LEGAL, M./MME :

NOM – PRENOM :.....
ADRESSE COMPLETE :.....
CODE POSTAL :..... VILLE :.....
☎ DOMICILE : ..... ☎ PORTABLE :.....
☎ PROFESSIONNEL :..... ☎ AUTRE :.....

AUTORISE L'ENFANT ou LE MAJEUR PROTEGE :

NOM – PRENOM :.....
DATE DE NAISSANCE :.....
DISCIPLINE :.....

A subir des contrôles anti-dopage nécessitant une technique invasive dans le cadre de son activité sportive de licencié(e) de la Fédération Française de Ski.

Fait à....., le.....

Signature du/des parent(s) ou du représentant légal,
Précédée de la mention « Lu et approuvé »

Signature de l'intéressé(e),
Précédée de la mention « Lu et approuvé »

50, rue des Marquisats - B.P. 2451 - 74011 ANNECY Cedex - **Tél. 04 50 51 40 34** - Fax 04 50 51 75 90

Association Loi 1901 - Fondée le 24 avril 1924 - Reconnue d'utilité publique le 29 octobre 1970 - Siret 775 691 603 00077 - APE 926C

Page à retourner complétée

« Ce n'est pas des résultats que vient le plaisir mais bien du plaisir que viennent les résultats. »
Edgard GROSPIRON (Champion Olympique et Champion du Monde de ski de bosses)

Inscriptions pour les manifestations

Merci de vous inscrire pour participer à l'organisation des manifestations (par famille), 2 non sportives et 2 sportives.
Cocher les manifestations de votre choix.

Nom – Prénom du ou des **enfants** :

Nom – Prénom du ou des **parents :**

Pour une meilleure organisation, si vous le pouvez merci d'inscrire le prénom du parent présent lors des manifestations

Manifestations non sportives														
Dates définitives fin-septembre, un mail vous sera envoyé pour confirmation														
Fête du sport **Présence obligatoire des enfants**		**Salon des vins**												
Dimanche 06/09/2026		Mercredi 25/11/2026 installation		jeudi 26/11/2026 Installation		vendredi 27/11/2026			Samedi 28/11/2026			Dimanche 29/11/2026		
matin	après-midi	matin	apres midi	matin	apres midi	matin	apres midi	soirée	matin	apres midi	soirée	matin	après-midi	soirée

Manifestations sportives **Dates définitives fin-septembre, un mail vous sera envoyé pour confirmation**			
FFSA	**U16 - Master**	**U12 - U14**	**Microcoupe U10**
A définir 10/01/2027	A définir 01/2027	A définir 02/2027	A définir 03/2027
journée	journée	journée	journée

Pour une meilleure organisation, si vous le pouvez merci d'inscrire le prénom du parent présent lors des manifestations

Possibilité de remplir directement sur le site : http://skiclub-passy-varan.com/category/manifestations/benevoles/

Page à retourner complétée

« Ce n'est pas des résultats que vient le plaisir mais bien du plaisir que viennent les résultats. »
Edgard GROSPIRON (Champion Olympique et Champion du Monde de ski de bosses)

Attestation du QS-SPORT (*sections compétition / loisir)*

Le certificat médical n'est pas obligatoire pour l'obtention d'une licence sauf si vous répondez OUI à une question du QS Sport.

QUESTIONNAIRE RELATIF À L'ÉTAT DE SANTÉ DU SPORTIF MINEUR

En vue de l'obtention, du renouvellement d'une licence carte neige ou de l'inscription à une compétition sportive

Attention, ce questionnaire de santé n'est pas applicable pour la pratique du biathlon (pour laquelle le certificat médical est obligatoire)

Avertissement à destination des parents ou de la personne ayant l'autorité parentale :

Il est préférable que ce questionnaire soit complété par votre enfant, c'est à vous d'estimer à quel âge il est capable de le faire. Il est de votre responsabilité de vous assurer que le questionnaire est correctement complété et de suivre les instructions en fonction des réponses données.

Faire du sport : c'est recommandé pour tous. En as-tu parlé avec un médecin ? T'a-t-il examiné (e) pour te conseiller ? Ce questionnaire n'est pas un contrôle. Tu réponds par OUI ou par NON, mais il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses. Tu peux regarder ton carnet de santé et demander à tes parents de t'aider.

Tu es : une fille □ un garçon □ Ton âge : ___ ans

DEPUIS L'ANNEE DERNIERE	OUI	NON
Es-tu allé(e) à l'hôpital pendant toute une journée ou plusieurs jours ?		
As-tu été opéré (e) ?		
As-tu beaucoup plus grandi que les autres années ?		
As-tu beaucoup maigri ou grossi ?		
As-tu la tête qui tourne pendant un effort ?		
As-tu perdu connaissance ou es-tu tombé sans te souvenir de ce qui s'était passé ?		
As-tu reçu un ou plusieurs chocs violents qui t'ont obligé à interrompre un moment une séance de sport ?		
As-tu eu beaucoup de mal à respirer pendant un effort par rapport à d'habitude ?		
As-tu eu mal dans la poitrine ou des palpitations (le cœur qui bat très vite) ?		
As-tu commencé à prendre un nouveau médicament tous les jours et pour longtemps ?		
As-tu arrêté le sport à cause d'un problème de santé pendant un mois ou plus ?		

Page à garder

« Ce n'est pas des résultats que vient le plaisir mais bien du plaisir que viennent les résultats. »
Edgard GROSPIRON (Champion Olympique et Champion du Monde de ski de bosses)

DEPUIS UN CERTAIN TEMPS (PLUS DE 2 SEMAINES)		
Te sens-tu très fatigué (e) ?		
As-tu du mal à t'endormir ou te réveilles-tu souvent dans la nuit ?		
Sens-tu que tu as moins faim ? Que tu manges moins ?		
Te sens-tu triste ou inquiet ?		
Pleures-tu souvent ?		
Ressens-tu une douleur ou un manque de force à cause d'une blessure que tu t'es faite cette année ?		
AUJOURD'HUI		
Penses-tu quelquefois à arrêter de faire du sport ?		
Penses-tu avoir besoin de voir ton médecin pour continuer le sport ?		
Souhaites-tu signaler quelque chose de plus concernant ta santé ?		
QUESTIONS A FAIRE REMPLIR PAR TES PARENTS		
Quelqu'un dans votre famille proche a- t- il eu une maladie grave du cœur ou du cerveau, ou est-il décédé subitement avant l'âge de 50 ans ?		
Etes-vous inquiet pour son poids ? Trouvez-vous qu'il se nourrit trop ou pas assez ?		
Avez-vous manqué l'examen de santé prévu à l'âge de votre enfant chez le médecin ? (Cet examen médical est prévu à l'âge de 2ans, 3 ans, 4ans, 5ans, entre 8 et 9ans, entre 11 et 13ans, et entre 15 et 16 ans).		
Si tu as répondu OUI à une ou plusieurs questions, tu dois consulter un médecin pour qu'il t'examine et voit avec toi quel sport te convient. Au moment de la visite, donne-lui ce questionnaire rempli.		

Si tu as répondu OUI à une ou plusieurs questions, tu dois consulter un médecin pour qu'il t'examine et voit avec toi quel sport te convient. Au moment de la visite, donne-lui ce questionnaire rempli.

Attention, même en cas de réponse négative à l'ensemble des questions, ce questionnaire ne doit pas être transmis au club ou à l'organisateur.

Le club ou l'organisateur ne doit conserver qu'une attestation du/des titulaire(s) de l'autorité parentale (via le feuillet détachable de la notice licence ou une attestation propre).

Je soussigné.....atteste sur l'honneur :

- Avoir répondu négativement à toutes les rubriques du questionnaire de santé « QS-SPORT » et de ce fait ne pas devoir fournir un certificat médical pour le renouvellement de ma licence.
- Avoir fourni un certificat médical si vous avez répondu positivement à une rubrique du questionnaire de santé « QS-SPORT »

Fait à ……, le ……

Signature, du pratiquant ou de son représentant légal, précédée du nom et prénom :

Page à garder

« Ce n'est pas des résultats que vient le plaisir mais bien du plaisir que viennent les résultats. »
Edgard GROSPIRON (Champion Olympique et Champion du Monde de ski de bosses)

Fédération Française de Ski

www.ffs.fr - contact@ffs.fr

Madame et Messieurs les Présidents de Comités Régionaux
Mesdames et Messieurs les Présidents de Clubs

Copie :
Mesdames et Messieurs les Médecins Régionaux
Mesdames et Messieurs les Coordonnateurs de Pôles
Mesdames et Messieurs les Conseillers Techniques et Sportifs

N/Réf. : MV/FB - n° 7754

Objet : Contrôle Anti-dopage

Annecy, le 7 mai 2015

Mesdames et Messieurs les Présidents,

Dans le cadre des dispositions relatives à la lutte contre le dopage, les contrôles inopinés à l'entraînement et/ou en compétition peuvent être de type urinaire ou sanguin. Dans ce dernier cas, il est dit qu'ils nécessitent une technique invasive.

C'est particulièrement cette dernière disposition qui doit retenir votre attention. Dans ce cadre, si des contrôles de cet ordre sont effectués, il est impératif, pour les compétiteurs mineurs ou majeurs protégés, de disposer d'une autorisation de prélèvement sanguin du représentant légal.

Par conséquent, nous vous demandons de diffuser largement cette information afin que chaque compétiteur mineur ou majeur protégé soit en permanence en possession de cette autorisation de prélèvement sanguin dûment signée et d'une pièce d'identité.

Vous trouverez en pièce jointe le formulaire en question, par ailleurs téléchargeable sur le site internet de la FFS (http://www.ffs.fr/pdf/medical/FFSmed-med1cf.pdf) :
- Page *Fédération > Règlementation > Règlementation médicale > Règlementation relative aux compétiteurs*
- Espace Clubs > *Ressources documentaires*.

Avec nos remerciements anticipés, nous vous prions de croire, Mesdames et Messieurs les Présidents, en l'assurance de nos sentiments sportifs les meilleurs.

Le Médecin Fédéral,	Le Directeur Technique National,	Le Président,
Marie-Philippe ROUSSEAUX-BLANCHI	Fabien SAGUEZ	Michel VION

D.J. : formulaire

50, rue des Marquisats - B.P. 2451 - 74011 ANNECY Cedex - **Tél. 04 50 51 40 34** - Fax 04 50 51 75 90
Association Loi 1901 - Fondée le 24 avril 1924 - Reconnue d'utilité publique le 29 octobre 1970 - Siret 775 691 603 00077 - APE 9319Z

Page à garder

« Ce n'est pas des résultats que vient le plaisir mais bien du plaisir que viennent les résultats. »
Edgard GROSPIRON (Champion Olympique et Champion du Monde de ski de bosses)